

CONSOMMATION D'ALCOOL

Interdiction sur la voie publique, à la demande de la Ville

Finie la cannette sur les bancs des parcs. La préfecture étend l'interdiction de consommer de l'alcool de 15h à 6h sur la voie publique aux squares, au quartier Neppert, et à une partie du centre-ville.

L'interdiction concernait déjà depuis mai 2013 le quartier Briand. La préfecture en a étendu le périmètre à la demande de la Ville. Sont désormais concernés les parcs Salvator, Steinbach, de la Bourse, de la Gare, et Neppert ; ainsi qu'une ribambelle d'axes du centre : place des Victoires, place de la Réunion, passages de l'Hôtel de Ville et du Théâtre, Porte Jeune, rues du Sauvage, de la Sinne, Wicky, des Fleurs, des Halles, de Mittelbach.

L'arrêté vise aussi les rues Schlumberger, Engel-Dollfus, ainsi que du Nordfeld, et le secteur Neppert de part et d'autre des n° 50-80 avenue de Colmar (rues des Vergers, des Maçons, des Vosges). Il est par ailleurs toujours en vigueur sur Briand entre les rues de Strasbourg, de Pfäffstatt, de la Marne, du Siphon et du quai de la Cloche.

Trois rues de Dornach sont par ailleurs frappées : les rues du Tunnel, de Walbach, et du Château-Zu-Rhein.

Enfin, il s'applique boulevard Stoessel et rue de l'Illberg « les jours de manifestation sportive ».

« L'interdiction ne s'applique pas aux manifestations et aux débits de boissons dûment autorisés. À l'issue de la période prescrite, un bilan sera effectué quant à la pertinence de la mesure adoptée et des localisations retenues », précise la préfecture.

« Pas sans conséquence sur la tranquillité publique »

Le maire de Mulhouse, Jean Rottner, dans un communiqué a défendu l'opportunité de cette mesure.

« La Ville s'est appuyée sur les constats effectués par les services, les plaintes des riverains, et les demandes des habitants. La consommation d'alcool sur la voie publique n'est pas sans conséquence sur la tranquillité publique : elle génère des nuisances sonores, des déchets, et provoque des réactions d'agressivité surtout quand elle se fait en réunion »,

G.G.



L'interdiction ne s'applique pas aux manifestations autorisées. Ici, le marché de Noël de Mulhouse. PHOTO – ARCHIVES DNA

justifie le maire. Concrètement, l'arrêté préfectoral donne un cadre juridique aux policiers pour procéder au contrôle des personnes. C'est déjà le cas sur Briand où, de source policière, « il y a beaucoup de vente d'alcool dans les commerces de jour comme de nuit ».

Si une infraction est constatée, les agents peuvent faire jouer l'article R.610-5 du code pénal et infliger une contravention de première classe, « jusqu'à 150€ », indique la préfecture.

« On ne se livre absolument pas à une chasse aux mendiants »

On l'aura constaté : le nouveau périmètre englobe une partie du centre commercial, dont le marché de Noël. Faut-il y voir une volonté de la municipalité de tenir à distance une misère qui dépareillerait dans l'idyllique carte postale ? C'est en tout cas ce que semble signifier le témoignage d'un sdf dans une courte vidéo recueillie et postée le 1^{er} décembre sur le réseau social Facebook.

« Non », répond l'adjoint à la sécurité, Paul Quin, « la population marginale de Mulhouse, on s'en occupe plutôt bien au niveau de l'action sociale, on ne se livre absolument pas à une chasse aux mendiants, et l'arrêté ne vise pas exclusivement les sdf mais toutes les personnes s'alcoolisant ». L'élu opère cependant une distinction entre « les mendiants sympathiques » et « les regroupements de sdf qui vont de ville en ville, souvent avec des chiens, et s'adonnent à la boisson, empêchant parfois le quidam de circuler normalement ». Au sujet desquels « la Ville reçoit des plaintes d'habitants et de commerçants ». Ce qu'on appelle un arrêté à appliquer avec modération.

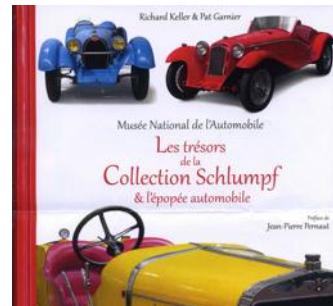
G.G.

PARUTION Par Richard Keller et Pat Garnier
Les trésors de la collection Schlumpf et l'épopée automobile

Richard Keller, conservateur du Musée National de l'automobile et Pat Garnier, ancien directeur, cosignent cet ouvrage dédié aux « Trésors de la collection Schlumpf ». Un ouvrage qui vient renouveler le genre de tous les livres qui ont été écrits sur le musée : « Nous avons voulu procéder par thèmes, par exemple les salons roulants, les voitures d'inventeurs, les coulisses du musée... pour en faire un livre plus accessible à tous les publics, plus léger, explique Richard Keller.

En effet, ce livre se feuille facilement, il est très imagé, tant avec des photos de la collection qu'avec des affiches, des photos d'époque qui dormaient dans les cartons du musée. « Avec les photos historiques nous avons voulu illustrer l'art de vivre de l'époque, rapprocher l'histoire quotidienne de la grande histoire. »

Les deux auteurs ont eu la joie d'obtenir une préface de Jean-Pierre Pernaut, passionné d'automobi-



« Les trésors de la Collection Schlumpf » vient de paraître.

les et qui connaît bien Mulhouse et son musée.

Le livre est en vente dans toutes les librairies. Séances dédicaces : samedi 7 décembre de 14 à 17h à l'espace culturel Leclerc à Altkirch avec Richard Keller. Dimanche 8 décembre de 10h à 12h à la Maison de la presse Richard, rue de la République à Guebwiller avec Pat Garnier. Dimanche 8, de 14 à 17h : chez Leclerc Altkirch avec Pat Garnier. Prix : 29€ pour 220 pages. Éditions de Donon.

TERRE DES NOUVEAUX POSSIBLES Du 4 au 8 décembre

Imprimer en 3D

Il vous manque un bouchon de réservoir pour votre vieille Twingo, une pièce de votre portemanteau s'est cassée ? Une solution, l'imprimante 3D.



Devant l'imprimante 3D, la star du festival. PHOTO DNA – FZ

On sait que cette imprimante 3D va changer notre vie. Mais comment ? Hier matin, à l'Espace Réunion, les passants ont pu assister à une démonstration en direct de la confection d'une pièce. Une des premières manifestations du festival « Terre des Nouveaux Possibles ». Et tout est simple, à entendre les animateurs de Technistub, le Fab Lab mulhousien (en français Fab Lab signifie laboratoire de fabrication local). A Mulhouse, il est installé au parc de la Mer Rouge. Un Fab Lab est un lieu où se retrouvent du matériel et des compétences, beaucoup

de geeks, des ingénieurs mais aussi des artistes, des artisans, des architectes qui partagent les savoirs et les techniques.

La matière se dépose peu à peu

Et ils savent comment confectionner et faire fonctionner une imprimante 3D. Un outil disent-ils, qui sera bientôt indispensable dans tous les foyers pour confectionner des pièces de toutes les sortes.



Pour faire tenir le filtre à café, une petite pièce a été fabriquée avec une imprimante 3D en deux heures. PHOTO DNA – FZ



Des chaises imaginées par des artistes mulhousiens. PHOTO DNA – FZ

Pour faire fonctionner une imprimante 3D, il suffit d'un logiciel avec lequel dessiner une pièce en 3D. Ce fichier est enregistré sur une clé USB et transmis à l'imprimante couplée à un ordinateur. Il faut avoir de la matière (par exemple de la résine) qui va ensuite se déposer selon le modèle requis, par couches successives, à la manière d'un pistolet à colle. Simple. « Génial » s'enthousiasme Martine Zussy, l'un des piliers de ce Festival des nouveaux possibles.

Simple, génial, utile pour appréhender les changements qui nous attendent, ce festival est fait pour surprendre.

Ainsi ces chaises, dessinées par des artistes mulhousiens et qui ont été découpées, toujours chez

Technistub, à partir d'une maquette numérique, un logiciel qui réalise des pièces puis un outil de découpe numérique. Le tout se fait sans autre intervention humaine et dans l'esprit d'une économie maximale de matière.

Le festival se poursuit avec un autre grand rendez-vous, ce jeudi avec la découverte des métiers du web à l'Orientoscope. Dimanche, bulles à projets de 14h à 20h à la gare et place Franklin. ■

F.Z.

► Infos sur www.terredesnouveauxpossibles.com

ILLZACH Restos du Cœur

Les tricoteuses solidaires des enfants

Trois palettes de lainage pour les enfants les plus démunis ont été données aux restos du cœur.

PIERRE FETTEL, président des Restos du Cœur du Haut-Rhin, a reçu hier, dans ses locaux sis à Modenheim, Noëlle Hovan déléguée du Haut-Rhin de l'Association « Amis Sans Frontière ». Elle y apportait trois palettes de lainages pour des enfants les plus démunis. Une chaude manne précieuse pour les longs mois d'hiver.

1 233 tricots ont été livrés

L'Association « Amis sans Frontière » existe depuis 1994. Son siège se trouve à Villeneuve sur Lot (Lot-et-Garonne) dans le Sud Ouest de



Maille après maille, la solidarité se tricote à l'Association des Amis Sans Frontière représentée dans le Haut-Rhin par Noëlle Hovan, ici vivement remerciée par Pierre Fettel, président des Restos. PHOTO DNA

la France. L'association se décrit comme humanitaire et humaniste. Elle rassemble 7 000 tricoteuses dans 50 départements français. « Ces dames tricotent toute l'année pour l'association qui offre ensuite leurs ouvrages à des associations humanitaires en France et à l'étranger, dernièrement dans une crèche à Bethléem » explique Noëlle Hovan. Tout un symbole. Cette année encore c'est le département du Haut-Rhin qui a été choisi pour livrer les 1 233 tricots (pull, écharpe, bonnets, chaussettes et layette), tout particulièrement pour les enfants bénéficiaires des Restos du Cœur. L'an passé ce sont 2 232 tricots qui ont été remis à une autre association solidaire dans le Haut-Rhin. ■

R.RISACHER